

3.1.1. Le paraphrasage

La situation de communication étant celle d'un échange oral, nous avons été conduits à prendre deux décisions relatives aux discours transcrits :

a) Détermination de la PREMIERE SEQUENCE SIGNIFICATIVE pour chaque discours. Il s'agit de la première unité discursive qui, d'une part, constitue à elle seule une réponse à la question et possède ainsi une continuité thématique et, d'autre part, n'est pas modifiée de manière essentielle par une intervention de l'enquêteur. La nécessité de comparer des "textes" possédant entre eux une certaine homogénéité "naturelle" a motivé ce découpage.

. Exemple 1 : Modification thématique :

Locuteur 304.2.

Thème 1 : mise en place et qualités du nouveau matériel

Thème 2 : rôle des comités d'entreprise, des représentants du personnel, du syndicat.

La première séquence significative s'arrête à la fin du thème 1.

. Exemple 2 : Intervention de l'enquêteur :

Locuteur 105.1.

En réponse à la question 1, le locuteur développe un discours explicatif relatif à l'absence de modification apportée à son travail par l'introduction de nouvelles techniques :

"Les nouvelles techniques n'ont pas modifié mon travail parce que j'ai toujours fait ça.

.....

Je ne peux pas dire que j'ai vraiment eu de choses à réapprendre parce que j'ai toujours travaillé sur ça." Ce discours est homogène et, d'une certaine manière, clos. Il est cependant poursuivi, et ceci à la suite d'une intervention de l'enquêteur :

"Avec quel système travaillez-vous ?"

La première séquence significative consiste en tout ce qui

précède cette intervention. En effet, tout laisse supposer que le locuteur ne serait pas entré en matière de manière spontanée sur la description du système particulier avec lequel il travaille.

b) PARAPHRASAGE DES TRANSCRIPTIONS. Il s'agit de modifier les transcriptions de manière à offrir des textes possédant une structure syntaxique se rapprochant de celle de l'écrit. Cette opération est motivée par le fait que l'une d'entre nous effectue une analyse des raisonnements sur la base de critères syntaxiques qui fonctionnent pour l'écrit.

. Exemples de modifications apportées :

1) SUPPRESSION DES REPETITIONS qui ne possèdent qu'une fonction propre aux discours oraux (soutien de la continuité et de la fluidité du discours, hésitations, etc.).

Exemple : locuteur 304.2.

"On a l'impression, on a l'impression chez nous" := on a l'impression chez nous

2) SUPPRESSION DES INTERJECTIONS qui possèdent une fonction phatique ou marquent l'hésitation.

Exemple : locuteur 304.2.

"On a l'impression chez nous HEIN, que... EUH on n'est pas au point" := on a l'impression chez nous qu'on n'est pas au point.

3) RETABLISSEMENT DE CERTAINES ELLIPSES ET DE CERTAINES ANAPHORES, par des informations qui, tout en n'étant "pas dites", peuvent être inférées à partir de la situation de communication ou du contexte.

Exemple : locuteur 301.2.

"ça n'a pas tellement (CHANGE)"

"je ne pourrais pas bien (Y REPONDRE)"

Exemple : locuteur 306.2.

"Je pense que (ça /LES NOUVELLES TECHNIQUES/) suppriment pas mal d'emplois"

4) RESTRUCTURATION D'ENONCES

Exemple : locuteur 309.2.

"Je trouve que... si pour en , enfin pour... pour l'économie, je sais, je sais pas trop, mais comment dire ? on sent quand même que, oui qu'on avance dans le, dans le, dans le progrès"

:=

Quant à l'économie, je ne sais pas trop, mais on sent quand même qu'on avance vers le progrès.

5) REMANIEMENT DE LA STRUCTURE PHRASTIQUE.

Enfin, le découpage propositionnel et phrastique, établi sur la base des critères de "reprise du souffle" et de "baisse de ton" (cf. annexe), a plusieurs fois été remanié. Ceci d'une part pour éviter les phrases trop longues, qui sont difficilement traitables syntaxiquement, d'autre part pour des raisons propres aux algorithmes de description mentionnés au chapitre III, lesquels travaillent essentiellement sur des structures propositionnelles".

3.1.2. L'oral

Les sujets interviewés étaient placés dans une situation de communication qui n'est pas allée sans leur poser quelques difficultés. D'une part, en effet, il s'agissait, comme d'ailleurs dans toute enquête de ce type, d'une situation fortement codée dans laquelle le caractère asymétrique de la communication (asymétrie dans les attentes respectives, la connaissance des attentes de l'autre, la prise des initiatives, etc.) était fortement ressenti par les interlocuteurs et influençait très sensiblement leurs productions,

tant au plan des contenus élaborés et des sujets abordés qu'à celui de la mise en forme linguistique (stratégies exploratoires, phénomènes d'hypercorrection, etc.). D'autre part, la nature même des questions les incitait à produire un discours relativement développé et argumenté, et ceci sur un sujet non nécessairement familier, autrement dit à entrer dans des types de conduites discursives dont la maîtrise est difficile. F. François a décrit plusieurs caractéristiques des discours qu'il qualifie d'"élaborés". Parmi celles-ci, nous relèverons que ce type de discours suppose la faculté d'entrer dans une conduite monologique, conduite dans laquelle la planification joue un rôle important, et où les catégories organisatrices du discours sont produites par le sujet lui-même, et non laissées au hasard des interventions de l'interlocuteur ; mais encore : la faculté d'insérer, au sein même du monologue, des structures dialogiques : prise en compte des points de vue d'autrui, anticipation d'objections éventuelles, etc. (FRANCOIS, 1982a : 43-44).

En bref, une production discursive un tant soit peu élaborée est impossible sans une gestion complexe à la fois, d'une part, de la relation à l'interlocuteur et à autrui (dialogisme, inter-discours), d'autre part de la relation à son propre message (marques de structuration, modélisations, attitudes propositionnelles) (3).

Il a été beaucoup écrit sur les différences entre l'écrit et l'oral, et il n'est pas question ici de revenir de façon détaillée sur ce sujet, et encore moins de proposer une théorie ou une "grammaire" de l'oral. Nous nous bornerons à l'exposé d'un principe très général dont l'explication - nous le verrons - est à chercher dans la situation même de l'échange oral, après quoi nous énumérerons quelques-unes des particularités qui nous ont le plus frappés dans notre corpus. Une précision encore - et elle est importante : nous nous sommes intéressés essentiellement à des

faits de pensée, et non à des faits de langue au sens strict. Les propos qui suivent reflètent ce choix, de sorte qu'on ne trouvera rien ici concernant la phonologie, la prosodie ou la morphosyntaxe, domaines qui constituent ordinairement le champ de prédilection des études de l'oral.

Un principe

L'une des caractéristiques les plus frappantes et les plus génériques du discours oral réside dans ce que nous pourrions appeler la VERSATILITE DU SUJET. Nous entendons par sujet, l'instance cognitivo-énonciative déterminée à la fois par ce point référentiel que constitue le *ego hic et nunc* de l'énonciation, et par l'individualité du sujet, siège d'opinions, de certitudes, etc. Ainsi définie, cette caractéristique de l'oral paraît ressortir davantage au cognitif qu'au linguistique proprement dit - ce qui ne signifie pas qu'elle n'ait pas des conséquences nombreuses et importantes au plan de la langue. C'est précisément par certaines de ces conséquences que nous allons tenter d'illustrer ce principe.

"Si je prends, disons, une dizaine d'années en arrière, où vous aviez encore..., pour nous, en fait, où on avait un..., on travaille normalement sur des établis, sur une table à peu près où on nous introduit des postes mécanisés, déjà là vous avez un changement qui se fait" (108.1).

Le passage de l'imparfait au présent indique que le point de référence temporel, d'abord confondu avec le temps de l'énonciation, est soudain déplacé dans le passé. Ainsi actualisé, le passé reprend vie devant les interlocuteurs. La versatilité du sujet concerne donc ici le repérage spatio-temporel.

"Ben forcément que le patron ou l'entreprise va certainement, heu, faire des bénéfiques aussi plus grands- enfin, plus grands, faut voir, faudrait mettre en rapport ce que vaut le robot et ce que vaut l'homme en différence" (108.2).

Le sujet-locuteur modifie son attitude (de la certitude au doute) vis-à-vis de l'opinion qu'il exprime au moment même où il l'exprime. C'est donc en tant qu'instance cognitive que le sujet se montre ici versatile. Il en va de même dans l'exemple suivant :

"Enfin moi, je pourrais parler que du traitement de texte, principalement, puisque je travaille là-dessus" (313.1).

D'abord non nuancée, l'assertion est ensuite modalisée par l'adverbe "principalement".

Dans le même ordre d'idée, on peut signaler la propension du discours oral à juxtaposer des contenus opposés pour exprimer la nuance, ceci tout particulièrement dans le cas des verbes d'attitudes propositionnelles et des modalisations (4). A l'oral, "les gens auront de la peine à s'adapter, je sais pas" est équivalent à "je suppose que les gens auront peut-être de la peine à s'adapter".

Cette versatilité du sujet n'est pas à strictement parler propre à l'oral. On la trouve parfois dans les textes rédigés hâtivement, et elle est systématique dans les textes d'enfants. Il est clair que la stabilité du sujet peut être un facteur non négligeable de cohérence.

Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur ce principe. Comme on a pu s'en rendre compte, il permet d'expliquer beaucoup des particularités de l'oral.

Il convient encore de préciser que les phénomènes dont il rend compte sont d'abord d'ordre cognitif. Ils ont leur cause dans le fait que dans la grande majorité des situations où est produit du discours oral, l'élaboration du dis-

cours est simultanée à celle de la pensée ; d'autre part, il est évident que la présence physique de l'interlocuteur ne peut qu'accentuer ce phénomène (mimiques exprimant le doute, la désapprobation, etc.). C'est que le sujet-locuteur SE construit en même temps qu'il construit devant et pour son interlocuteur.

Quelques autres particularités de l'oral

a) Certains mots peuvent avoir à l'oral un sens totalement différent de celui qu'ils ont à l'écrit, ce qui peut poser des pièges dès lors que l'analyse et l'interprétation se font sur des transcriptions. Ces variations de sens sont tout particulièrement fréquentes pour les catégories des CONJONCTIONS et des ADVERBES. Par ailleurs, il faut préciser qu'elles peuvent être le fait de parlars régionaux. En voici quelques exemples :

- "Toujours" qui signifie ENCORE MAINTENANT :

"il fallait saisir (5) très rapidement. Alors très vite on était dépersonnalisé complètement, on était devenu..., enfin, y en a TOUJOURS qui font ce travail, hein" (312.1).

- "Seulement" qui signifie le contraste, l'opposition, et qui peut en conséquence renforcer un "mais". Cet usage existe aussi à l'écrit. Toutefois, à l'oral, "mais" utilisé seul ayant fortement tendance à perdre toute valeur oppositive, lui juxtaposer "seulement" revient à rétablir cette valeur et à prévenir ainsi toute ambiguïté.

- "Déjà", qui est très souvent dépourvu de toute valeur temporelle, au profit d'une valeur de structuration. Il équivaut alors à des marques de structuration comme "d'un côté", "d'une part", "d'abord", etc. Dans l'exemple qui suit, il contraste avec "d'autre part" :

"Bon DEJA il faut rechercher des opérations, des choses, comme ça, on a juste à tendre le bras, on a tout sous la main, et d'autre part pour travailler, quand on reçoit un client, on a toutes les informations aussi sans se déplacer" (327.1).

Dans nos entretiens, "déjà" a également souvent une valeur dialogique, en ce sens qu'il signale que le développement qui suit constitue un premier élément de réponse à la question qui a été posée. Il est extrêmement fréquent dans cet usage.

- "Parce que" : voici dans le même entretien deux exemples très représentatifs de l'usage que l'oral peut faire de ce connecteur :

"Si vous voulez, l'optique de la caisse régionale, depuis plusieurs années d'ailleurs, est d'avoir le moins possible de chefs de groupes et de chefs de sections. Donc on passe tout de suite de l'exécutant au chef de service, avec tous les problèmes que ça peut poser ; PARCE QUE personnellement je considère qu'ils sont le plus souvent mal organisés, et en particulier très mal secondés, hein, PARCE QUE même une secrétaire qui peut suivre de près un chef de service, si elle a pas la formation nécessaire, ..." (304.1).

Le premier "parce que" renvoie à "problèmes", et laisse ainsi entendre que ce mot a, dans la séquence où il est inséré, une valeur prédicative. Or, ceci est vrai fonctionnellement (la structure propositionnelle de la séquence est ainsi "ça pose beaucoup de problèmes"), mais certainement pas syntaxiquement, la séquence "avec tous les problèmes que ça peut poser" n'ayant pas les caractères d'une proposition. Quant au second exemple, il introduit une explicitation davantage qu'une explication. Il équivaut pratiquement à "par exemple".

b) Une autre caractéristique importante de l'oral consiste en une relative INSTABILITE THEMATIQUE. Ainsi, certains thèmes ne sont pas l'objet d'une construction prédicative : aussitôt posés, ils sont abandonnés. Ce fait est corrélatif de l'hésitation, mais peut aussi avoir son origine dans des éléments situationnels. KOHLER-CHESNY (1982) a utilisé le concept piagétien de conservation-non-conservation pour décrire des phénomènes analogues. Pour faire bref, nous ne donnerons pas d'exemple de ceci.

c) Propre à l'oral est aussi ce registre du discours que l'un d'entre nous a nommé DISCOURS DE CONTROLE (APOTHELOZ 1984 : 16). Il s'agit du registre dans lequel entrent les interlocuteurs dès qu'il leur paraît nécessaire de contrôler le bon fonctionnement de la communication. Les séquences de ce type sont donc extérieures au thème de l'entretien. On imagine le rôle qu'elles ont pu jouer dans une enquête dont les questions ont souvent été perçues comme difficiles. Il va sans dire que le discours de contrôle a toujours un caractère fortement dialogique.

d) Signalons enfin un dernier problème. Quantitativement très marginal, il mérite pourtant d'être mentionné dans la mesure où il concerne l'interprétation même des réponses. Il s'agit des cas où l'on peut hésiter entre une interprétation dans un REFERENT DISCURSIF et une interprétation dans un REFERENT EXTRA-DISCURSIF - objectuel ou factuel. Le recours au contexte permet généralement de lever l'ambiguïté. En voici un exemple.

"Moi le truc que je reproche, c'est que systématiquement quand on parle nouvelles techniques, on parle suppression d'emplois, etc., donc... je trouve que c'est la que ça cloche, que ça n'apporte rien, parce que si on supprime des emplois..." (309.2).

Il faut attendre la formulation de l'hypothèse "si on supprime des emplois" pour comprendre que le sujet interviewé n'est pas en train de faire la critique d'un discours circulant ("toutes les fois qu'on aborde la question des nouvelles techniques, on relie ce phénomène à l'augmentation du chômage etc."), mais est bien en train de critiquer des faits, une pratique ("toutes les fois qu'une entreprise envisage d'acquérir de nouvelles techniques, elle prévoit du même coup de réduire le personnel"). Ce qui est très différent, voire opposé quant à la valeur argumentative. "Parler", c'est ici envisager concrètement l'avenir, et non discourir !

3.2. Retranscription et codage des questions Q3-Q4

Après les deux questions libres (Q1 et Q2), nous voulions obtenir des informations supplémentaires sur les deux zones de représentations que nous demandions au sujet de mettre en oeuvre : le travail et les nouvelles techniques. Le questionnement utilisé est, comme nous l'avons dit, celui de l'évocation (cf. III,3).

Ici, cette évocation n'est pas vierge de tout contexte. En effet, le sujet vient de parler très largement de ces thèmes. Il peut être amené à se répéter aussi la spontanéité souhaitée dans ce genre de question n'existe pas vraiment. Nous avons essayé de tourner cette difficulté en établissant une continuité dans la relation entre l'enquêteur et l'enquêté. Cette relation reste en effet sur le mode du dialogue, tout au long de l'entretien, l'enquêteur se chargeant de transcrire sur une feuille de papier ce que lui dit l'enquêté. Ceci est positif dans le sens où, contrairement à la classique passation écrite, nous

avons le cheminement de la pensée du sujet ; en revanche, nous avons constaté à plusieurs reprises que la réponse consignée était le produit d'une négociation entre enquêteur (E) et enquêté (S), comme dans le cas suivant (105.3) :

S. "Au stress aussi. Et puis au toujours plus, comment est-ce qu'on dit, toujours plus vite, oui ben c'est le stress, on fait toujours plus vite, toujours..."

E. Oh je peux mettre toujours plus vite.

S. Oui j'entends presqu'on nous pousse, j'entends toujours mieux, toujours plus vite, je sais pas comment expliquer.

E. Oui, je crois que c'est compréhensible comme ça, toujours mieux, plus. Plus vite, comme ça".

On retrouvera transcrit sur la feuille de résultat :

"Stress"

"Toujours mieux, plus, plus vite".

Ou encore cet exemple (201.3) :

"S. Et puis réalisation.

E. Réalisation ?

S. Oui, c'est ça, oui se réaliser.

E. Oui, c'est plutôt façon de se réaliser ?

S. Oui, plutôt oui. Façon de se réaliser oui".

On est alors conduit à se référer au texte de l'entretien pour corriger la fiche écrite par l'enquêteur. Dans de tels cas, nous avons tenu compte de ce que disait l'enquêté et éliminé ce que l'enquêteur avait rajouté ou induit.

Ces corrections faites, le dépouillement de cette question peut être conçu de deux manières : d'une part rapport classes-objet constituées à partir des questions Q1 et Q2 - tout l'intérêt de notre recherche va dans cette direction ; d'autre part, plus classiquement en effectuant des catégorisations. Or, dans ce cas, nous sommes devant trois types de réponses : des mots, des syntagmes ("moyens d'expression", "façon de se réaliser") et des phrases ou quasi-phrases ("travailler moins longtemps et avoir plus de loisir"). Il est donc difficile de réduire de tels segments au moule unique du "mot-clé", en particulier pour les phrases. La difficulté ne peut être contournée même si ici, cette opération

de catégorisation est moins arbitraire que dans le cas de la passation écrite, le contexte immédiat aidant beaucoup. Dans les cas litigieux, on peut revenir aux questions Q1 et Q2 qui éclairent le plus souvent le sens des mots énoncés.

3.3. Mise en évidence d'organisation cognitive avec les questions Q5 et Q6

L'entretien se poursuivant avec un questionnement plus contraignant, où le sujet se voit confronté à une tâche d'organisation cognitive portant sur un ensemble de mots relativement abstraits, il est entrecoupé de longs silences, puis se poursuit par l'explicitation orale de ce que vient de faire l'enquêté. Cette phase d'explicitation n'est pas ressentie comme artificielle, car elle prolonge en quelque sorte le précédent dialogue (dont la durée a été de 15 à 25 minutes environ).

En raison de la nature de la tâche, il y a rupture de ton et de niveau de langage. Ce phénomène aurait certes pu être partiellement évité, en faisant travailler le sujet sur les mots mêmes qu'il a évoqués dans les questions précédentes. Mais cette solution n'a finalement pas été retenue.

3.3.1. La mise en relation : Q5

Nous proposons au sujet sept termes plus la possibilité d'en rajouter un huitième et nous lui demandons "de relier les mots qui, selon lui, sont en relation". Ensuite, nous lui demandons d'expliquer les relations qu'il a dessinées. On peut penser qu'il y a corrélation évidente entre les relations dessinées et les relations expliquées (cf. III,4). En fait, ce n'est pas aussi simple. Le traitement de la question doit tenir compte de ce double mode d'expression. Mais avant de poser ce problème, il nous faut nous expliquer sur le choix de la liste des mots proposés.

La liste des sept mots ne doit pas être éloignée de no-

tre sujet, aussi avons-nous essayé de l'organiser autour des deux dimensions /travail/ et /nouvelles technologies/. Nous avons aussi cherché des termes traduisant ces deux dimensions dans une optique économique et non économique. Nous sommes arrivés alors au tableau suivant :

	Economique	Non économique
Nouvelle technique	Rentabilité	Formation
Travail	Chômage	Autonomie-Mobilité

On aurait pu développer les aspects proprement liés au travailleur tels le savoir faire, la responsabilité, l'initiative, l'intérêt pour le travail ou pour le contrôle par les travailleurs: revendication, grève, ou encore les aspects financiers : salaire, investissement. Pour ne pas alourdir la question, nous avons reporté une partie de ces éléments dans la question Q6.

Si on compare les textes explicatifs et les graphes dessinés, on observe un certain nombre de différences. Ainsi, cas extrême, le réseau dessiné du 315.5 ne comporte qu'une relation alors que son discours en fait apparaître 8. Inversement, on peut avoir des relations dessinées qui disparaissent dans l'explicitation. Nous n'avons pas cherché à comprendre la nature de ces différences, nous avons simplement essayé d'en tirer parti en rajoutant les relations énoncées et non écrites et en ne supprimant jamais les relations écrites mais non verbalisées.

Lors d'une passation par écrit, la seule procédure de traitement des réseaux individuels passe par l'agrégation des graphes pour produire un graphe dont les arêtes (relation entre deux sommets) ont pour valeur le nombre de sujets ayant donné cette liaison. Pour la commodité, on ne retient que les arêtes données par un nombre conséquent de sujets. Ici, le texte d'accompagnement nous a conduits à invalider cette manière de faire. En effet, on observe que presque

tous les sujets expliquent deux sous-ensembles de relations : le premier tourne autour de la notion de nouvelles technologies, le second organise entre eux les six autres termes. Il nous faut donc produire deux graphes agrégés, l'un reprenant les discours du premier type et l'autre ceux du second type. En outre, le discours expliquant les relations permet de distinguer divers modes de liaison : causalité, association, opposition, enchaînement temporel... De telle sorte que les graphes finaux peuvent être interprétés assez finement et dans le langage même des interviewés.

3.3.2. Le regroupement : Q6

Les mises en relation faites à la question précédente reposent sur le vécu des sujets, même si les termes proposés ont pu paraître un peu abstraits (surtout le terme autonomie). On le voit dans cet exemple (311.5) : "Les nouvelles techniques, c'est aussi la rentabilité mais on sera peut-être aussi plus mobile parce qu'avec les nouvelles techniques on ne gardera pas forcément le travail qu'on faisait". Avec la question 6, nous élevons d'un cran le degré d'abstraction en fournissant au sujet une liste de quinze termes donnant un contexte très économique au progrès technique, et en leur demandant de "faire des groupes avec les mots qui vous semblent en relation". On cherche ici à expliquer la présence de certains ingrédients dans les classes-objet obtenues aux questions Q1 et Q2. En effet, le sujet regroupe des mots au sein d'une classe dont on lui demande le nom ou le principe d'organisation. On devrait ainsi obtenir, dans le meilleur des cas, un objet avec ses ingrédients, ayant une certaine isomorphie avec la classe-objet correspondante du discours initial. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Ainsi, le sujet (105.6) fait un premier groupe dénommé CONFLITS où il regroupe : GREVE, NEGOCIATION, CONCURRENCE, CRISE. Dans la question Q2, il parle bien de conflit, mais sans

développer cette idée et en lui opposant tout de suite la créativité de l'homme devant les problèmes que posent les nouvelles techniques. On le voit, la correspondance avec les questions Q1 et Q2 n'est pas directe. Il s'agit plutôt d'éclairer par la connaissance du plan de raisonnement notionnel ce qu'a dit le sujet.

La liste des 15 termes proposés a été constituée en prenant pour dimension l'économie générale, l'économie de l'entreprise et le travailleur. Nous avons déjà dit que les termes utilisés étaient plus notionnels; c'est ainsi que le travail est ici représenté respectivement par l'emploi, les conditions de travail, les responsabilités. De même, les nouvelles technologies sont remplacées par le progrès technique, l'investissement, la formation. On a alors posé le tableau suivant afin de donner une certaine cohérence à notre questionnement :

Economie générale	Economie de l'en- treprise	Les travailleurs
-------------------	-------------------------------	------------------

Emploi	Conditions de tra- vail	Responsabilité
Progrès technique	Investissement	Formation
Crise	Production	Grève
Concurrence	Bénéfice	Participation
Rendement	Salaire	Négociation

On peut remettre en cause bien des mots : ainsi "rendement" a été préféré à "productivité" car moins conceptuel ; mais du même coup, il est davantage question de l'économie de l'entreprise que de l'économie en général. On aurait pu mettre "chômage" au lieu de "grève" mais il y aurait eu interférence avec "emploi", etc.

Le discours qui accompagne ce travail de classement est pour nous fort intéressant. En effet, il permet d'une part de comprendre la synthèse qui est faite par le sujet sous la forme d'un titre ou d'un principe de regroupement. Il permet d'autre part de mettre en évidence des relations qui ne sont pas classifiantes : des causalités, des finalités. Cette

double procédure est à l'oeuvre dans l'exemple ci-dessous (205.6) :

"Ben là il y a les trois qu'il y a là : emploi, production, salaire, c'est le travail normal je pense. On a un emploi pour produire, pour toucher un salaire. C'est le travail de tous les jours enfin c'est le travail de l'ouvrier".

On voit qu'il y a à la fois élaboration d'une synthèse ("un travail normal, de tous les jours... LE travail de l'ouvrier") et présentation d'une finalité : "On a un emploi pour produire, pour toucher un salaire". Ce double repérage permet d'affiner le graphe de similitude en indiquant à la fois la nature des zones qu'il fait apparaître et la forme de ses relations.

REFERENCES

- APOTHELOZ, D. (1984), **Hypothèses de travail et premiers dépouillements du corpus**, Centre de Recherches Sémiologiques, Université de Neuchâtel, document de recherche, 34 p.
- FRANCOIS, F. (1982a), "Alors, j'lui dis" ou "nous causâmes", **Le français aujourd'hui**, pp. 41-47.
- id. (1982b), Ebauches d'une dialogique, **Connexions**, n° 38, pp. 61-87.
- KOHLER-CHESNY, J. (1982), Les bornes du discours et l'espace des inférences, **Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques**, n° 41, Université de Neuchâtel, pp. 87-104.
- VERGES, P. (1984), Une possible méthodologie pour l'approche des représentations économiques, **Communication-information**, vol. VI, n° 2-3, 1984, Université Laval à Québec.

NOTES

- (1) Cf. VERGES, P., 1984.
- (2) Notion définie par le CdRS, cf. ici l'article III,3 de A. SILEM.
- (3) Ces relations ne se manifestent pas qu'au niveau du message verbal. Elles apparaissent également dans la présence corporelle et dans la voix (FRANCOIS, 1982b : 68).
- (4) Rappelons qu'on nomme "verbe d'attitude propositionnelle" tout verbe dénotant la croyance, la certitude, le doute, etc., bref, une certaine attitude du sujet-locuteur vis-à-vis de la proposition qui est argument de ce verbe (complétive).
- (5) C'est-à-dire : faire les opérations de saisie informatique.

ANNEXE

Codage de transcription

Les "oui", "hum"... d'accompagnement non suivis d'un silence important (2 à 3 sec.) de même que les "euh" qui ne sont pas des marques d'hésitation ne sont pas notés.

Marques	Notations
L'hésitation	...
L'arrêt par baisse de la voix	.
La reprise du souffle	,
L'intonation forte	<u>xxxx</u>
Le silence de n secondes	(sn)
Le début d'une intervention sauf si :	Majuscule
a) l'enquêté poursuit une idée en ignorant l'intervention de l'enquêteur	Minuscule
b) l'enquêté et l'enquêteur construisent ensemble un même objet de discours.	Minuscule

III. LES APPROCHES

III.1. LOGIQUE NATURELLE ET QUESTIONNAIRE

Quelques remarques sur la segmentation des réponses argumentées

par Catherine PEQUEGNAT

Centre de Recherches Sémiologiques
Université de Neuchâtel

1. Ce Cahier est consacré aux hypothèses théoriques qui sous-tendent une recherche sur les représentations économiques et les raisonnements qu'elles permettent d'une part, aux principes d'investigation et d'interprétation des données recueillies dans ce but d'autre part. Les pages qui suivent s'inscrivent dans la deuxième de ces visées : elles ont pour but de décrire rapidement une METHODE DE LECTURE des séquences discursives construites par les salariés ou par les salariés et les enquêteurs, en réponse aux questions 1) et 2).

Cette méthode consiste en une suite réglée d'opérations, qui se traduiront matériellement très simplement par des ouvertures et des fermetures de parenthèses à certains

endroits des textes. Ces opérations vont donc SEGMENTER UNE SEQUENCE, et, SIMULTANEMENT, ORGANISER ET HIERARCHISER LES UNITES RESULTANT DE CETTE "DECOUPE".

Je ferai d'emblée deux remarques :

1) Les opérations de lecture effectuées sur ces séquences ne tiennent compte en aucune façon des domaines de référence des thèmes qu'on y développe. Autrement dit, à ce stade de la recherche, il n'importerait pas de savoir si les mondes de connaissances ou les "arrière-fonds épistémiques" (1) mis en jeu dans les raisonnements produits étaient d'ordre économique ou autre, mais, simplement, de les ré-écrire, de façon systématique, dans le but d'en faire ressortir certaines articulations logiques fondamentales. Ces articulations, qui seront localisées aux OUVERTURES et aux FERMETURES constituant les unités d'un raisonnement, sont pensées ici respectivement comme des lieux D'INSERTION de certains savoirs supposés partagés par le questionneur et l'enquêté d'une part - savoirs ou présupposés dans le cadre desquels le discours se déroule pour un temps - et comme des lieux de RESOLUTION d'un implicite d'autre part. Cependant, je n'ai pas cherché à identifier ces implicites ou ces "lieux communs" (lesquels fonctionnent comme de véritables moteurs d'inférence ou d'enchaînement), mais simplement à tenir compte des indices qui les signalent, pour segmenter un texte en ses arguments.

2) Faute de place, je serai très brève et certainement trop allusive pour tout ce qui concerne le corrélat "logique" des opérations de lecture mentionnées ci-dessus. Je dirai simplement ici que les raisons d'opérer tel découpage d'une argumentation plutôt que tel autre sont issues de certains travaux du CdRS sur les raisonnements non formels (2). Le § 2 ci-dessous évoque rapidement certaines de ces raisons.

2. Schématiquement, le mode de lecture proposé tend à représenter la structure argumentative d'une réponse sous forme d'une liste complexe d'unités de raisonnement que j'appellerai désormais segments. Une telle liste est construite PROGRESSIVEMENT, au "fil du discours", par l'application de règles d'ouverture et de fermeture de segments. L'application d'une règle dépend de L'OCCURRENCE DE CERTAINES STRUCTURES MORPHO-SYNTAXIQUES repérables à la surface du texte. Sans entrer dans les détails, je dirai simplement que les structures identifiées comme des marques d'ouverture (ou de fermeture) de segments le sont du fait :

1) de leur relation à l'interrogation initiale, aux présupposés de celle-ci, et à l'ensemble des REPONSES DIRECTES possibles que ces présupposés déterminent (lequel diffèrera évidemment selon que cette interrogation est réalisée par une question propositionnelle - cas de la question 1- ou par une question catégorielle - cas de la question 2-).

NB. J'appellerai réponse directe (en référence aux travaux de Hintikka notamment) la reprise - confirmative ou infirmative pour la question propositionnelle, descriptive pour la question catégorielle - des présupposés des interrogations initiales. L'ensemble des réponses directes déterminées par ces présupposés est brièvement évoqué au point 3 ci-dessous.

L'occurrence d'une structure morpho-syntaxique identifiée comme une réponse directe déclenche l'application des règles d'ouverture et de fermeture R05 et RF5 (cf. annexe) ;

2) de la structure DIALOGALE des discours analysés. Les interventions de l'enquêteur, qui ponctuent, orientent, résument ou parfois même concluent les propos de l'enquêté ont des rôles importants dans le déroulement de l'argumentation. Je ne parlerai pas des opérations de segmentation déclenchées par ces interventions, et, pour simplifier mon propos, me contenterai de les faire fonctionner dans les exemples.

De plus, seul leur rôle de clôture sera retenu : toute intervention de l'enquêteur déclenche l'application d'une règle de fermeture portant sur tout ce qui précède dans le texte (RF4 ; cf. annexe) ;

3) de ce qu'elles signalent de la structure DIALOGIQUE des propos de l'enquêté. En effet, celui-ci ne se contente généralement pas, lorsqu'il répond à la question 1, de choisir l'un des termes de l'alternative :

les nouvelles techniques(...) $\left. \begin{array}{l} \text{ont changé} \\ \text{n'ont pas changé} \end{array} \right\} \text{le travail}$

(avec toutes les modulations possibles - pas beaucoup, un peu, vraiment, etc. -) ou, lorsqu'il répond à la question 2, de fournir une ou plusieurs propositions descriptives relatives à une situation future résultant de l'introduction des nouvelles techniques :